



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1995/137
14 février 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ARABE

LETTRE DATÉE DU 12 FÉVRIER 1995, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

La Voix de l'Amérique, qui reflète la position du Gouvernement américain, a diffusé, le 9 février 1995, un commentaire contenant de fausses allégations relatives à des violations des droits de l'homme en Libye.

La Grande Jamahiriya dément les accusations mensongères et calomnieuses contenues dans le commentaire, qui visent, dans le contexte actuel, à déformer les faits concernant les droits de l'homme en Libye. Ces accusations s'inscrivent dans le cadre de la campagne haineuse que les États-Unis d'Amérique mènent contre notre pays, dans le but d'entraver ses efforts de développement économique et social et d'assurer le bien-être de son peuple.

Nous avons déjà déclaré à maintes reprises que nous étions favorables à l'ouverture, sous quelque forme que ce soit, d'une enquête impartiale sur les violations des droits de l'homme et sur les motifs de ces allégations mensongères. Parallèlement, nous insistons sur la nécessité d'ouvrir une enquête dans le pays même qui accuse d'autres pays de violation des droits de l'homme, à savoir les États-Unis d'Amérique.

Vu ce qui précède, nous demandons à l'Assemblée générale, au Conseil de sécurité et aux autres organes compétents de prendre des mesures appropriées afin d'ouvrir les enquêtes qui permettront d'établir la vérité sur ces fausses allégations et de la faire connaître. Nous devons, à cet égard, réaffirmer notre souveraineté sur notre pays et rejeter catégoriquement toute ingérence dans nos affaires intérieures; il s'agit là d'un principe qui doit être respecté dans le cadre des relations entre États conformément à la Charte des Nations Unies et aux lois et usages internationaux.

Les États-Unis d'Amérique, qui s'érigent en premiers défenseurs des droits de l'homme, seraient bien inspirés de réfléchir aux nombreuses violations perpétrées chez eux, à l'oppression et à la discrimination raciale dont sont en particulier victimes les Noirs et les Indiens américains. La meilleure illustration en a été d'ailleurs donnée lors des événements de Los Angeles.

Les États-Unis sont alarmés et déroutés par la stabilité politique dont jouit le peuple libyen, le soutien total qu'il apporte à ses dirigeants et la

95-04433 (F) 160295 160295

/...

9504433

fermeté qu'il a manifestée, malgré l'embargo économique injuste qui lui a été imposé du fait de l'hégémonie qu'exercent certaines grandes puissances au sein du Conseil de sécurité, avec à leur tête les États-Unis d'Amérique. C'est pourquoi ces derniers n'ont d'autre recours que celui de propager des rumeurs mensongères dans le but d'ébranler cette stabilité, de porter atteinte à la réputation de la Grande Jamahiriya et de semer le doute sur son système politique, fondé sur le respect des droits de l'homme et sur la liberté d'expression de tous les citoyens dans le cadre de l'exercice direct du pouvoir par le peuple.

En adoptant le Grand Document vert sur les droits de l'homme en Libye, la Jamahiriya a activement contribué à promouvoir le respect des droits de l'homme sur son territoire; elle ne saurait donc accepter la propagation de telles allégations mensongères. Elle lance un appel à la communauté internationale pour qu'il soit mis un terme à de telles atteintes aux droits d'autrui.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Mohamed A. AZWAI
